

**DÉLIBÉRATION**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Poitiers

Conseil Municipal du	12 décembre 2022 à	à 18h00		
N°ordre	9 Titre	Conventions physicannuclles dishipatife 2022, 2026, Cohnes		
		Conventions pluriannuelles d'objectifs 2023 - 2026 - Scènes de musiques actuelles (Smac)		
N° identifiant	2022-0255	. , ,		
Rapporteur(s)	M. Charles REVERCHON-BILLOT			
Date de la convocation	02/12/2022			
Président de séance	Mme Léonore MONCOND'HUY			
Secrétaire(s) de séance		Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association		
		« L'Oreille est hardie / le Confort Moderne » Convention pluriannuelle d'objectifs 2023 - 2026		
Membres en exercice		Scène de musiques actuelles		
Quorum	27			
Présents	M. Stéphane ALLOUCH - Mme Mme Ombelyne DAGICOUR - I PLINGUET - M. Charles REVER RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Rot M. Frankie ANGEBAULT - Mme BLANCHARD - M. Aurélien B CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael Louis FOURCAUD - M. Bouzia HALLOUMI - Mme Monique HER CHEVALIER - M. Laurent LUC - M. Pierre-Étienne ROUET - MI NOCQUET - M. Aloïs GABORIT	Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Amir MISTRIH - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD - M. Vincent GATEL Adjoints M. Frankie ANGEBAULT - Mme Béatrice BEJANIN - M. Bastien BERNELA - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - Mme Clémence POURROY - M. Pierre-Étienne ROUET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAULT - Mme Chantal NOCQUET - M. Aloïs GABORIT - Mme Myriam MARCIL - Mme Samira BARRO-KONATÉ - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre NÉNEZ - M. Théo SAGET Conseillers municipaux		
Absents	0			

Mandats	7	Mandants	Mandataires	
		Mme Élisabeth NAVEAU DIOP	M. Aloïs GABORIT	
		Mme Solange LAOUDJAMAÏ	M. Anthony BROTTIER	
		M. Maxime PÉDEBOSCQ	Mme Zoé LORIOUX CHEVALIER	
		Mme Lucile VALLET	M. François BLANCHARD	
		Mme Lisa BELLUCO	Mme Élodie BONNAFOUS	
		Mme Alexandra DUVAL	Mme Hélène PAUMIER	
		Mme Alexandra BESNARD	M. Charles REVERCHON-BILLOT	

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à 34 et de la n° 36 à 47. La délibération n° 35 est retirée.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Développement local et rayonnement
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Développement - Rayonnement Direction Culture - Patrimoine

Le *Confort Moderne* est né au début des années 80, sur le site d'une friche industrielle située au cœur du faubourg du Pont-Neuf. Friche artistique pionnière du décloisonnement entre les pratiques artistiques, gérée par l'association l'Oreille est hardie, le site compte notamment une salle de concert, un vaste espace d'exposition, un club, un bar, des locaux de répétition, un restaurant, des espaces de résidence, la Fanzinothèque et un disquaire.

En décembre 2017, après un vaste chantier de réhabilitation de 16 mois, le *Confort Moderne* a rouvert ses portes dans des locaux totalement repensés. À cette occasion, *Jazz à Poitiers* a rejoint le site, renforçant le caractère pluri-artistique et bouillonnant de ce lieu toujours défricheur.

Le Confort Moderne est ainsi le seul équipement culturel de France à accueillir en son sein deux structures disposant du label national « Scène de musiques actuelles (Smac) » (l'Oreille est hardie et Jazz à Poitiers). L'Oreille est hardie est par ailleurs, la première structure à cumuler un double label de création, en ayant aussi obtenu le label « Centre d'Art Contemporain » en avril 2022.

L'Oreille est hardie/le Confort Moderne et Jazz à Poitiers, sur la base de leurs projets artistiques et culturels, renouvellent leurs Conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO), avec leurs partenaires publics, l'État-Direction régionale des affaires culturelles (Drac) Nouvelle-Aquitaine, la région Nouvelle-Aquitaine et la Ville, pour les années 2023-2026.

Les présentes conventions s'inscrivent dans la volonté de la ville de Poitiers d'impulser une politique culturelle ouverte sur la vie de la cité dans le respect des droits culturels des habitants, de remettre la culture au cœur de l'espace public, d'accompagner les acteurs artistiques et culturels du territoire dans le développement de leur activité.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs pour une durée de quatre ans, et tout document à intervenir sur ce sujet.

POUR	53		La Maire,	
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY	LE OF POINTS
Abstention	0		Le Secrétaire,	
Ne prend pas part au vote	0		Frankie ANGEBAULT	
			I	(O)VI
RESULTAT DU VOT	E	Adopté		

Affichée le	16 décembre 2022	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2022	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20221212-168444- DE-1-1

Nomenclature Préfecture 8.9 Culture